

**Délibération du conseil d'administration du syndicat intercommunal  
Loos - Haubourdin**

**Séance du 25 septembre 2024 à 14h**

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 059-255901415-20240925-2024\_09\_25\_05-DE

Délibération n°2024-09-25-05

---

Conseillers en exercice : 8  
Présents : 3  
Excusés : 5  
Absents :

**Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2024**

*Monsieur le Président expose ce qui suit :*

Il est proposé de créer les postes suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Ces postes seraient dotés de l'échelonnement indiciaire et de la durée de carrière définis par les statuts particuliers de leur cadre d'emplois.

Ces créations prendraient effet au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,  
Décide** de créer les postes ci-dessus au 1<sup>er</sup> octobre 2024

Adoptée à l'unanimité

Page 1/1

Date d'envoi et de réception en préfecture : 04/10/2024  
Date de mise en ligne sur le site internet : 04/10/2024

Le Président  
Pierre BEHARELLE